

Information du public concernant la protection des données personnelles

Dans le respect des obligations réglementaires codifiées par l'article R 123-13 du Code de l'environnement, Le Mans Métropole versera sur le site internet de Le Mans Métropole www.lemansmetropole.fr/plu les observations du public écrites sur les registres papier, les courriers remis ou adressés au président de la commission d'enquête, ainsi que les observations transmises par la boîte mail dédiée.

Compte tenu de l'impossibilité matérielle de pouvoir recueillir le consentement des personnes quant à la collecte et au traitement de leurs données personnelles lorsqu'elles formulent des observations sur ces supports (registres papier, courriers ou observations transmises par la boîte mail dédiée), le consentement est considéré comme implicite car procédant d'une démarche volontaire.

Ces observations et les données qu'elles contiennent resteront accessibles pour le public pendant toute la durée de l'enquête publique.

Par ailleurs, ces mêmes données seront reprises par la commission d'enquête publique dans son rapport produit à l'issue de l'enquête. Ce rapport sera ensuite mis à disposition du public et publié sur le site internet de Le Mans Métropole pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête publique.

Le public est informé que, conformément à la loi informatique et libertés et au règlement européen sur la protection des données, il peut s'opposer à la publication de ses données à caractère personnel. Chacun peut avoir accès aux données le concernant et demander à les rectifier ou les supprimer en contactant le service Urbanisme-Foncier à l'adresse suivante : urbanisme.enquetepublique@lemans.fr.

Toute personne peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : www.cnil.fr